

Virage ou dérapage pour la prochaine PAC ?

Réagissant à la publication des Stratégies Biodiversité et « De la ferme à la fourchette » Jean-Marie Séronie, agroéconomiste indépendant, estime que cette politique européenne peut ouvrir des perspectives prometteuses aux agriculteurs, à condition qu'elle aille au bout de sa cohérence.

La Revue agridées : La nouvelle orientation proposée par la Commission européenne pour « Évoluer vers un système alimentaire durable » impose un virage radical de l'agriculture européenne d'ici 2030 qui peut faire des dégâts. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Marie Séronie : Les objectifs annoncés représentent une orientation très écologique de l'agriculture et auront sans doute plusieurs conséquences directes, au moins dans un premier temps.

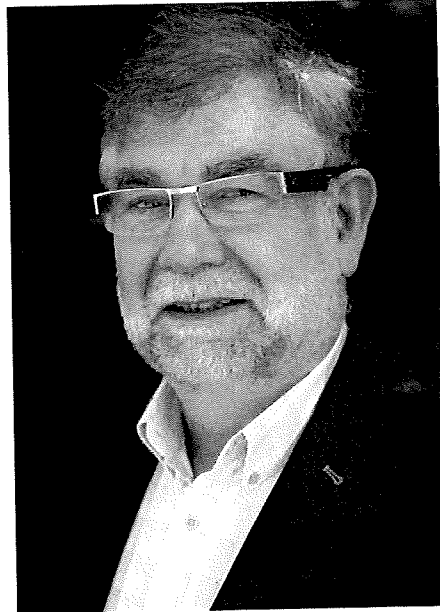
▮ Une nette baisse des volumes produits : l'agriculture biologique produit en gros un tiers de moins à l'hectare, une partie des terres seront mises en jachère, une diminution de l'utilisation des intrants assez rapide pourrait se traduire dans un premier temps par des pertes de production. À moyen terme des investissements et une réorientation de la recherche agronomique permettra de trouver des corrections, les agriculteurs sauront adapter leurs conduites techniques.

▮ Les coûts de production, ramenés au kilo ou litre produit augmenteront, donc les prix intérieurs aux consommateurs devront également augmenter et nos exportations vers les pays tiers baisseront faute de compétitivité.

▮ Nous risquons aussi de voir grossir les importations à bas coût et de moindre qualité, et certains consommateurs auront du mal à faire leurs courses.

La Revue agridées : Vous estimez néanmoins que cette nouvelle orientation ne sera pas défavorable pour l'agriculture française à condition que la Commission européenne aille jusqu'au bout de sa logique politique. Qu'entendez-vous par cela ?

J.-M. S. : Cette nouvelle politique doit avoir pour corollaire absolu la mise en place simultanée d'une protection aux frontières. Ce sera sans doute l'instauration rapide de la taxe carbone envisagée dans le document du Green deal. Il faudra également adapter la politique sociale pour que les Européens les plus modestes puissent supporter une augmentation de leur budget alimentaire. Enfin on peut imaginer que la Commission a intégré une future baisse des exportations et en a mesuré les conséquences



Jean-Marie SÉRONIE

Agroéconomiste indépendant, membre de l'Académie d'agriculture, administrateur d'agridées

géopolitiques notamment au sud de la Méditerranée.

La Revue agridées : La Commission européenne demande qu'un quart des surfaces agricoles de l'UE soient cultivées en bio à l'horizon 2030. La consommation pourra-t-elle suivre cette évolution de l'offre ?

J.-M. S. : La grande incertitude réside pour moi dans l'augmentation de la consommation de produits bio. Constituera-t-elle un débouché suffisant pour un triplement ou quadruplement de la production ? On peut penser que oui, car paradoxalement le différentiel de prix entre bio et conventionnel devrait fortement se réduire sur le moyen terme. La productivité du bio va augmenter grâce aux investissements en recherche et génétique et donc les coûts baisser tandis que ceux du conventionnel vont augmenter.

La Revue agridées : Voyez-vous une cohérence avec la politique française pour l'agriculture et l'alimentation ?

J.-M. S. : La politique française va déjà fortement dans ce sens. Elle sera donc en phase avec la politique européenne, ce qui n'était plus le cas depuis la grande réforme de 1992, il y a trente ans. De plus, toutes les agricultures européennes seront soumises aux mêmes réductions d'intrants, même si le diable se cache dans les détails et qu'il faudra être très vigilant sur l'aspect technique des règlements administratifs. De ce fait un certain nombre des distorsions de concurrences que nous dénoncions disparaîtront et nous regagnerons en compétitivité au sein de l'Europe. Ces orientations me semblent donc globalement positives pour l'agriculture française. Certaines exploitations verront leurs marges se redresser grâce à l'augmentation des prix, d'autres devront savoir « pivoter » leur stratégie pour en bénéficier en particulier parce que nos exportations de commodités perdront de la compétitivité sur le marché mondial. C'est donc, me semble-t-il, un virage extrêmement important, motivé par les impératifs environnementaux, en phase avec les attentes de la société, et qui ouvre des perspectives prometteuses aux agriculteurs si la politique européenne va au bout de sa cohérence. À défaut le risque de dérapage catastrophique est réel. ▮

Propos recueillis par Isabelle Delourme



Donnons une véritable ambition à la future PAC !

« *Ne pas se tromper de voie* », tel est le message adressé aux ministres de l'Agriculture européens par le Conseil de l'agriculture française, au moment où leur sont présentées les stratégies « biodiversité », et « De la ferme à la fourchette » de la Commission européenne.

La présidence croate a réuni le 8 juin les ministres de l'Agriculture européens pour discuter des stratégies de la « Ferme à la Table » et « Biodiversité » présentées le 20 mai 2020 par la Commission européenne. Ces deux « stratégies » sont au cœur du Pacte Vert et la PAC en sera l'instrument principal de mise en œuvre.

C'est dans ce contexte que le Conseil de l'agriculture français (CAF) qui réunit la FNSEA, Jeunes agriculteurs, la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA) et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) ont adressé un message aux ministres de l'agriculture européens.

« Ces discussions engagent l'avenir de l'agriculture européenne. Il ne faut donc pas se tromper de voie ! En effet, l'agriculture jouera un rôle capital pour relever les défis du Pacte Vert pour l'Europe, mais elle devra aussi relever le défi de l'alimentation des citoyens européens et de la souveraineté alimentaire des États.

La crise du Covid-19 a montré que la dépendance envers d'autres pays rendait les États fragiles par rapport à leurs possibilités d'action pour faire face à des crises de grande ampleur. Le secteur agricole et agroalimentaire français, et plus généralement européen, a su faire preuve de résilience dans la tourmente et a pu assurer la continuité de l'approvisionnement alimentaire des citoyens. Cela a été rendu possible grâce à un tissu productif diversifié, réparti sur l'ensemble du territoire, comprenant les exploitations agricoles mais aussi les industries de l'amont et de l'aval de la chaîne alimentaire.

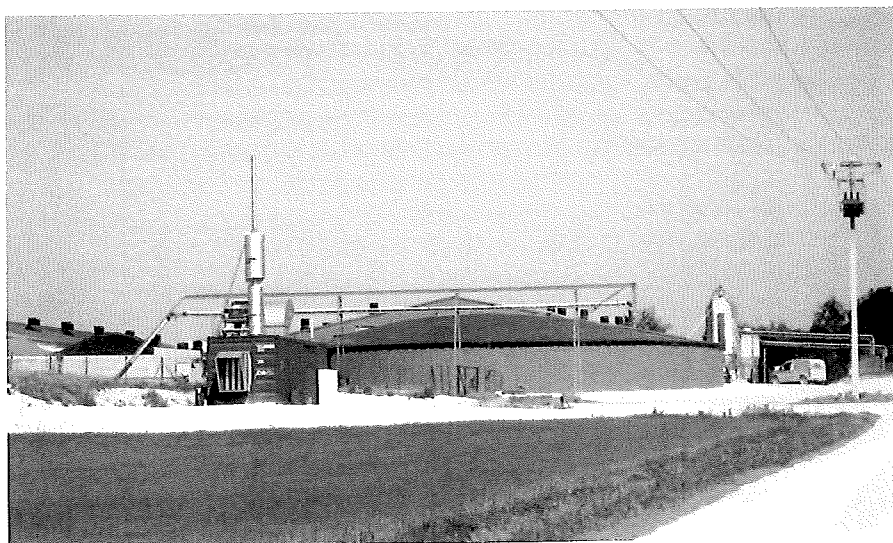
“ Ne pas se tromper
de voie ”

Nous appelons les ministres de l'Agriculture européens à traduire l'ambition de la souveraineté alimentaire dans les actes. L'agriculture française est prête à poursuivre les efforts engagés dans la voie de la croissance durable et de la compétitivité face à une concurrence internationale forte. Mais pour mener à bien cette mission, il faut permettre le renouvellement des générations, et il faut permettre aux agriculteurs et aux acteurs économiques, non seulement de vivre de leur métier, mais aussi d'investir et d'innover dans des solutions renforçant la résilience de l'agriculture et permettant de concilier activité économique et transition écologique.

La question des moyens financiers nécessaires à l'atteinte de ces ambitions est centrale, car les besoins d'investissements dans la modernisation des structures et dans l'accompagnement de la transition écologique et de la gestion des risques climatiques, sanitaires ou économiques sont très importants. La Commission européenne a décidé de renforcer le budget de la PAC dans sa dernière proposition de CFP 2021-2027. Il s'agit d'une décision importante, mais encore insuffisante, qui doit être à présent renforcée par les responsables politiques européens.

Nous appelons à une politique agricole commune forte, qui mette au cœur des préoccupations le revenu des agriculteurs, le dynamisme économique, la compétitivité et la durabilité sociale et environnementale ».

Isabelle Delourme



« Il faut permettre aux agriculteurs et aux acteurs économiques, non seulement de vivre de leur métier, mais aussi d'investir et d'innover dans des solutions renforçant la résilience de l'agriculture et permettant de concilier activité économique et transition écologique. »